



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À HUIS CLOS PAR
VIDÉOCONFÉRENCE LE 1ER FÉVRIER 2021 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Autorisation de signature - Entente signée dossier du 42 chemin des Grillons
- 1.6 Autorisation de dépenses - Acquisition d'un système de gestion documentaire
- 1.7 Autorisation de signature - Formulaire de demande d'accès - Gestion de l'application de la loi sur les archives (GALA)
- 1.8 Autorisation de mandat - Production de la carte routière municipale - 2022, 2024, 2026

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Autorisation de paiement - Créances payées comptant dans le dossier du Mont Écho
- 2.3 Autorisation de paiement - Facture finale pour Les Entreprises G.N.P. Inc.
- 2.4 Autorisation - Annulation des soldes de moins de un dollar - 2019-2020
- 2.5 Autorisation - Vente pour non-paiement de taxes - 2019-2020

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Surélévation du profil - Zone inondée
- 4.2 Autorisation de mandat - Étude pour l'aménagement d'une bande cyclable



4.3 Autorisation de mandat - Services professionnels - Aménagement de ronds de virée

5. Loisirs, culture et vie communautaire

5.1 Autorisation de mandat - Servitudes perpétuelles de passage pour des activités récréatives non motorisées sur des sentiers dans la montagne Maelstrom

5.2 Autorisation de mandat - Services professionnels pour l'acquisition du site de l'Éperon

5.3 Autorisation de dépenses - Acquisition de documents pour la collection de la bibliothèque l'Écrin

5.4 Autorisation de signature - Protocole d'entente - La Feuille Verte 2021-2023

5.5 Autorisation de paiement - Factures année financière 2019

6. Urbanisme et développement durable

6.1 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-36 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes d'implantation pour l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-105.1)

6.2 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-37 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser les chalets locatifs dans la zone F-404.3

6.3 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-38 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'ajuster les limites et les normes d'implantation pour la zone F-413

6.4 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-39 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-101.1)

6.5 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-40 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des ajustements aux normes applicables aux relais rustiques

6.6 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-41 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'autoriser les projets intégrés dans la zone HU-270

6.7 Adoption - Projet de lotissement de M. Simon Duclos - chemin des Lacs

6.8 Adoption - Projet de lotissement de M. Gabriel Denis (GREDEN) - chemin du Moulin

6.9 Priorités et mandats du conseil - Comité consultatif d'urbanisme

7. Protection contre l'incendie

7.1 Adoption - Délai supplémentaire dans les dossiers des pompiers Carl L'Heureux et Samuel Pelletier

8. Varia

8.1 Aucun

9. Période de questions

9.1 Période de questions - Écrite

10. Levée de l'assemblée



1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h 01.

023-2021

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

8.1 Adoption - Prolongation du délai de dépôt de reconnaissance d'organisme pour les Habitations Saint-Dunstan

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

024-2021

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 11 janvier 2021

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé à chaque élu ainsi que sur le site Internet municipal en date du vendredi 29 janvier 2021, une copie de tous les règlements à l'étude pour avis de motion ou adoption afin que la population puisse en prendre connaissance.

Le secrétaire-trésorier dépose également les résultats de la signature de registre concernant le Règlement 725 Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 015 000 \$ pour le financement et la réalisation de divers projets municipaux et invite les membres du conseil à le consulter.

Information

Aucune



025-2021

1.5 Autorisation de signature - Entente signée dossier du 42 chemin des Grillons

ATTENDU QUE la société 9215-0242 Québec inc. a fait publier une servitude de limitation d'accès et de raccordement aux infrastructures contre le lot 4 703 644 du cadastre du Québec le 16 septembre 2011, sous le numéro 18 477 937;

ATTENDU QUE la société 9215-0242 Québec inc. a vendu à la Municipalité de Lac-Beauport le lot 4 703 644 du cadastre du Québec aux termes d'un acte reçu devant Me Jean-Charles Garant, notaire, le 14 septembre 2011, sous le numéro 12086 de ses minutes et dont copie est publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec, sous le numéro 18 504 906;

ATTENDU QUE la Municipalité, à l'acte 18 504 906 accepte que toute mainlevée totale ou partielle de l'acte de servitude numéro 18 477 937 soit consentie par 9215-0242 Québec inc.;

ATTENDU QUE la société Gestion Lacasse Lemieux inc. est aux droits de 9215-0242 Québec inc. aux termes d'une fusion intervenue entre les sociétés;

ATTENDU QUE la société Gestion Lacasse Lemieux inc. exclut la municipalité de toute réclamation ou recours et s'engage à prendre fait et cause pour elle dans ce dossier.

IL EST PROPOSÉ par : Madame Hélène Bergeron

APPUYÉ par : Madame Katy Duclos

ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Entente signée dossier du 42 chemin des Grillons » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

026-2021

1.6 Autorisation de dépenses - Acquisition d'un système de gestion documentaire

ATTENDU les recommandations du directeur général et secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron

APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert

ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et administration à engager des dépenses pour réaliser le projet de « acquisition d'un système de gestion documentaire ».

D'autoriser le directeur du Service des finances et administration à renouveler les licences annuelles et assurer le maintien système de gestion documentaire.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 3 ans à partir de 2022 pour l'acquisition au montant de 7 084 \$ plus taxes et au budget d'opération des années courantes pour l'implantation et la formation au montant de 13 000 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



027-2021

1.7 Autorisation de signature - Formulaire de demande d'accès - Gestion de l'application de la loi sur les archives (GALA)

ATTENDU les recommandations du directeur général et secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par : Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Formulaire de demande d'accès gestion de l'application de la loi sur les archives (GALA) » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

028-2021

1.8 Autorisation de mandat - Production de la carte routière municipale - 2022, 2024, 2026

ATTENDU les recommandations du directeur du Service du greffe;

IL EST PROPOSÉ par Madame Katy Duclos
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service du greffe à mandater Éditions Média Plus Communication pour la « production de la carte routière municipale - 2022, 2024, 2026 ».

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat et tout document pertinent à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

029-2021

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de janvier 2021, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de janvier 2021 totalisant une somme de 2 570 491,55 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

030-2021

2.2 Autorisation de paiement - Créances payées comptant dans le dossier du Mont Écho

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard



ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement des factures numéros Écho 1901 - Lot 1 821 229, Écho 1902 - Lot 1 821 234, Écho 1903 - Lot 1 821 235 au montant total de 221 288,16 \$ pour le fournisseur Mallette syndics et gestionnaires inc. pour « Créances payées comptant dans le dossier du Mont Écho ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

031-2021

2.3

Autorisation de paiement - Facture finale pour Les Entreprises G.N.P. Inc.

ATTENDU QUE le projet mon Cervin phase 2, 3 et 4 est terminé et que le certificat de confirmation de la fin des travaux est obtenu ;

ATTENDU QUE la facture finale de G.N.P. demeure impayée ;

ATTENDU QUE G.N.P. et P.N.P. sont en litige et que G.N.P. est débitrice envers P.N.P. ;

ATTENDU les recommandations de Langlois avocats au dossier ;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement partiel de la facture numéro 01937122 au montant de 141 733,07 \$ pour le fournisseur Les Entreprises G.N.P. Inc. pour « Facture finale pour Les Entreprises G.N.P. Inc. ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

032-2021

2.4

Autorisation - Annulation des soldes de moins de un dollar - 2019-2020

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Hélène Bergeron
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à radier les soldes de 55 comptes à recevoir listés ci-après pour une valeur totale de 75,52 \$, et ce, en date du 18 janvier 2021.

MATRICULE	2019	2020	TAXES À RADIER
4103_25_5301.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4103_56_3622.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4104_73_3770.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4104_74_6906.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4104_94_1535.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4200_90_4663.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4201_27_9665.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4204_08_7836.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4206_72_1726.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4206_99_6323.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4299_69_4408.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4299_89_1461.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4300_01_5431.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4300_01_6446.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$



4300_01_9789.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4300_12_1195.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4300_14_5924.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4300_23_3035.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4300_28_9114.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4300_33_1144.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4300_36_0425.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4300_54_5280.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4300_65_0825.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4300_78_5046.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4301_70_7412.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4301_71_9162.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4302_37_9179.00_0000	0.66 \$	0.00 \$	0.66 \$
4305_68_0292.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4306_06_7188.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4306_13_2953.00_0000	0.66 \$	0.00 \$	0.66 \$
4307_20_6566.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4307_22_4738.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4307_23_4015.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4400_08_0832.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4401_13_8869.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4401_64_1988.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4401_65_2600.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4401_78_9895.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4401_88_4952.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4401_96_4737.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4402_46_4704.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4402_52_9546.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4402_68_2435.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4402_73_4123.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4402_80_2355.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4502_42_5736.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4502_53_0491.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4601_04_0791.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4601_11_9776.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4601_12_6268.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4603_27_9391.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4603_37_7215.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4702_75_7205.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4802_05_9671.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
4802_07_4811.00_0000	0.66 \$	0.74 \$	1.40 \$
TOTAL À RADIER			75.52 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

033-2021

2.5 Autorisation - Vente pour non-paiement de taxes - 2019-2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance d'une liste d'immeubles pour lesquels des taxes pour les exercices financiers 2019 et 2020 demeurent impayées;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de prendre des mesures afin d'obtenir paiement de ces comptes avant leur prescription;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
 ET RÉSOLU :

De mandater la MRC de La Jacques-Cartier afin qu'elle procède à la vente pour défaut de paiement de taxes des immeubles mentionnés sur la liste ci-après et déposée au conseil totalisant 26 264,38 \$. Le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à transmettre à la MRC de La Jacques-Cartier la liste des immeubles en défaut de paiement de taxes. Ce dernier est également autorisé à enchérir pour couvrir le montant des taxes lors de la vente.



Matricule	Montant en souffrance en date du 19 février 2021
4201-74-2879	6 989,25 \$
4401-40-8873	3 866,16 \$
4501-09-3198	5 346,03 \$
4501-25-6834	2 422,46 \$
4503-82-2595	3 371,36 \$
4503-97-8178	1 617,85 \$
4702-89-3434	2 651,27 \$
Total	26 264,38 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

034-2021

4.1 Autorisation de mandat - Surélévation du profil - Zone inondée

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Katy Duclos
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater CHG groupe-conseil pour « surélévation du profil - zone inondée » pour un montant maximum de 11 300,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

035-2021

4.2 Autorisation de mandat - Étude pour l'aménagement d'une bande cyclable

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 20-527 a été produit pour « Étude pour l'aménagement d'une bande cyclable »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 20-527.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
CHG groupe-conseil	26 700,00 \$
CIMA +	non déposé
Stantec	non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



036-2021

4.3 Autorisation de mandat - Services professionnels - Aménagement de ronds de virée

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater Langlois Avocats, BCF Avocats d'affaires, Nancy Lavoie notaire, Stéphanie Morasse notaire, DLT arpenteurs-géomètres et VRSB pour « services professionnels pour l'aménagement des différents ronds de virée à la municipalité » pour un montant maximum de 25 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 724 après son entrée en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

037-2021

5.1 Autorisation de mandat - Servitudes perpétuelles de passage pour des activités récréatives non motorisées sur des sentiers dans la montagne Maelstrom

ATTENDU QUE ce conseil souhaite acquérir des servitudes perpétuelles de passage pour des activités récréatives sur des sentiers dans la montagne Maelstrom afin de réaliser les phases 2a et 2b du projet de sentiers récréatifs comprenant 103 descriptions techniques et 82 actes notariés;

ATTENDU QUE ce conseil s'est entendu avec la Société des Sentiers du Moulin inc. pour que la municipalité de Lac-Beauport participe financièrement à ce projet pour un montant maximal de 55 000 \$ toutes taxes incluses et que la Société des Sentiers du Moulin inc. paie directement tout coût excédentaire auprès des professionnelles impliquées;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

De mandater Mme Isabelle Laurier a.g. pour réaliser 75 descriptions techniques pour la phase 2a et 28 pour la phase 2b au prix unitaire de 195 \$ plus taxes (maximum de 23 100 \$ toutes taxes et frais compris).

De mandater Me Stéphanie Morasse, notaire pour réaliser 57 actes notariés pour la phase 2a et 25 pour la phase 2b pour un montant unitaire moyen de 335 \$ plus taxes (maximum de 31 900 \$ toutes taxes et frais compris).

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ces actes de servitudes perpétuelles en faveur de la Municipalité, ainsi que tout document pertinent.

Tout excédentaire de coûts devant être assumé et préautorisé auprès des professionnelles par la Société des Sentiers du Moulin inc.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes après le réaménagement budgétaire suivant :

Poste	Débit	Crédit
02-194-00-999	10 000 \$	
02-110-01-999	10 000 \$	
02 701-04-493	5 000 \$	
02-701-60-419		25 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



038-2021

5.2 Autorisation de mandat - Services professionnels pour l'acquisition du site de l'Éperon

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater Bertrand Buissière, a.g., pour « services professionnels pour l'acquisition du site de l'Éperon » pour un montant maximum de 2 000 \$ plus taxes.

D'autoriser le maire à poursuivre les négociations avec M. Rourke dans ce projet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

039-2021

5.3 Autorisation de dépenses - Acquisition de documents pour la collection de la bibliothèque l'Écrin

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a signé une convention avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) concernant une aide financière octroyée dans le cadre du programme « Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes »;

ATTENDU QUE dans ladite convention, il est stipulé à l'article 2 B, que la Ville doit transmettre à la Ministre, une résolution confirmant son engagement, à titre de client partenaire, à financer la totalité du projet y compris la part correspondant à la subvention de la Ministre spécifiée à l'article 3 de cette même convention;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Hélène Bergeron
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet d' « acquisition de documents pour la collection de la bibliothèque l'Écrin » pour un montant maximum de 30 000 \$ plus taxes ainsi qu'à déposer une demande d'aide financière au MCC.

Que la Municipalité de Lac-Beauport s'engage à autofinancer la totalité du projet, incluant la part du MCC, pour un montant total du projet de 30 000 \$.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



040-2021

5.4 Autorisation de signature - Protocole d'entente - La Feuille Verte 2021-2023

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par : Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Protocole d'entente - La Feuille Verte 2021-2023 » ainsi que tous les documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

041-2021

5.5 Autorisation de paiement - Factures année financière 2019

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement des factures numéros 10275, 1040 et 1041 pour un montant total de 1 138,00 \$ pour les fournisseurs Étude notariale Pouliot Lavoie inc. ainsi que Sébastien Roy Électricien pour « Factures année financière 2019 ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

042-2021

6.1 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-36 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes d'implantation pour l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-105.1)

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier explique, s'il y a lieu, les modifications entre le second projet de règlement et le règlement soumis à l'adoption ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-36 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes d'implantation pour l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-105.1).

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



043-2021

6.2 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-37 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser les chalets locatifs dans la zone F-404.3

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier explique, s'il y a lieu, les modifications entre le second projet de règlement et le règlement soumis à l'adoption ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-37 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser les chalets locatifs dans la zone F-404.3.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

044-2021

6.3 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-38 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'ajuster les limites et les normes d'implantation pour la zone F-413

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier explique, s'il y a lieu, les modifications entre le second projet de règlement et le règlement soumis à l'adoption ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-38 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'ajuster les limites et les normes d'implantation pour la zone F-413.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

045-2021

6.4 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-39 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-101.1)

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier explique, s'il y a lieu, les modifications entre le second projet de règlement et le règlement soumis à l'adoption ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-39 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-101.1).

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



046-2021

6.5 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-40 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des ajustements aux normes applicables aux relais rustiques

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier explique, s'il y a lieu, les modifications entre le second projet de règlement et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-40 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des ajustements aux normes applicables aux relais rustiques.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

047-2021

6.6 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-41 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'autoriser les projets intégrés dans la zone HU-270

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier explique, s'il y a lieu, les modifications entre le second projet de règlement et le règlement soumis à l'adoption;

ATTENDU QUE l'article 3 du règlement concernant l'ajout de l'usage projet intégré dans la zone HU-270 est contesté par les résidents de la zone HU-262, suite à la diffusion de l'avis public sur les personnes habiles à voter ;

ATTENDU QUE les articles 1 et 2 du règlement, qui concernent les normes d'implantation pour un projet intégré pour l'ensemble des zones résidentielles, n'étaient pas susceptibles d'approbation référendaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le règlement 09-207-41 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'autoriser les projets intégrés dans la zone HU-270, en retirant l'article 3 concernant l'ajout de l'usage projet intégré pour la zone HU-270.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

De mandater BFC avocats pour poursuivre les démarches d'expropriation du chemin de l'Éclaircie et de son rond de virée.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 670 pour les honoraires professionnels et le paiement de l'expropriation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

048-2021

6.7 Adoption - Projet de lotissement de M. Simon Duclos - chemin des Lacs

ATTENDU QU' en vertu de l'article 21 du règlement no 09-196-06 portant sur les permis et certificats ainsi qu'à



l'administration des règlements d'urbanisme, le conseil doit statuer, par résolution, s'il approuve le plan projet de lotissement déposé;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 11 du règlement 09-194 concernant le lotissement, le conseil peut accepter la cession pour fins d'espaces verts représentant 10 % de la valeur du terrain compris dans le projet de lotissement, en superficie de terrain et en valeur monétaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

Que le conseil accepte le plan projet de lotissement sur les lots 1 496 851 et 1 496 855, préparé par M. Hugues Lefrançois, sous la minute 2392, qui créera cinq lots résidentiels;

Que la cession pour fins d'espaces verts se répartira comme suit : soit un lot pour fins d'espaces verts représentant 5,6 % de la superficie des lots projetés et une compensation financière de 16 076,20 \$ correspondant à 4,4 % de la valeur des lots projetés, conformément à l'évaluation des propriétés produite par les évaluateurs du groupe Altus.

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document pertinent à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

049-2021

6.8 Adoption - Projet de lotissement de M. Gabriel Denis (GREDEN) - chemin du Moulin

QU'en vertu de l'article 21 du règlement no 09-196-06 portant sur les permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme, le conseil doit statuer, par résolution, s'il approuve le plan projet de lotissement déposé;

QU'en vertu de l'article 11 du règlement 09-194 concernant le lotissement, le conseil peut accepter la cession pour fins d'espaces verts représentant 10 % de la valeur du terrain compris dans le projet de lotissement, en superficie de terrain;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

Que le conseil accepte le plan projet de lotissement sur le lot 4 956 832, préparé par M. Bertrand Bussières, sous la minute 3594, qui créera quatre lots résidentiels.

Que la cession pour fins de parc se concrétisera par la cession d'un terrain pour fins d'espaces verts correspondant à 10 % de la superficie des lots projetés, soit 2 316,1 m².

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document pertinent à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

050-2021

6.9 Priorités et mandats du conseil - Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU QUE le conseil municipal désire statuer sur les priorités et mandats qu'il entend soumettre au comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2021;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron



APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

De mandater le comité consultatif d'urbanisme pour développer et préciser les objectifs et les critères d'évaluation dans le cadre du règlement sur les PIIA, concernant l'implantation des rampes d'accès, des allées piétonnières et des escaliers extérieurs couverts.

Que le comité fasse rapport au conseil municipal pour le 15 mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

051-2021

7.1 Adoption - Délai supplémentaire dans les dossiers des pompiers Carl L'Heureux et Samuel Pelletier

ATTENDU la résolution 277-2020 adoptée par ce conseil le 5 octobre 2020;

ATTENDU les recommandations du directeur par intérim du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

De prolonger le délai accordé aux pompiers Carl L'Heureux et Samuel Pelletier de 90 jours avant leur fin d'emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

052-2021

8.1 Adoption - Prolongation du délai de dépôt de reconnaissance d'organisme pour les Habitations Saint-Dunstan

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

De prolonger jusqu'au 28 février 2021 le délai requis pour les Habitations Saint-Dunstan pour que ces derniers déposent leur demande complétée de reconnaissance d'organisme à la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 Période de questions - Écrite

À 19 h 40, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucune

Fin de la période de questions à 19 h 40.

10. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 19 h 41.



Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Janvier 2021

LISTE DES COMPTES À PAYER JANVIER 2021 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
ARPO GROUPE-CONSEIL	2021-02-02	26397	15 406.65 \$
BARRIÈRE DANIEL	2021-02-02	26398	1 000.00 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2021-02-02	26400	592.55 \$
COMAQ	2021-02-02	26401	454.15 \$
DECAM	2021-02-02	26402	2 609.94 \$
EXPERTS EN LOCATION LOU-TEC	2021-02-02	26403	3 289.45 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2021-02-02	26404	1 042.00 \$
GIVESCO INC.	2021-02-02	26405	81.98 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2021-02-02	26406	2 509.00 \$
IT CLOUD	2021-02-02	26407	9 085.52 \$
LAVOIE MARC-ANTOINE	2021-02-02	26408	1 100.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	2021-02-02	26409	450.22 \$
BELL CANADA	2021-02-02	26410	50 678.38 \$
C.F.G. CONSTRUCTION INC.	2021-02-02	26411	23 581.66 \$
HARVEY ROULEMENTS BEARINGS	2021-02-02	26412	94.63 \$
NVIRA - SOLS ET MATÉRIAUX	2021-02-02	26413	368.51 \$
ENT. FORESTIERES SERGE BUREAU INC.	2021-01-15	406477	3 756.40 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2021-01-15	406478	203 071.11 \$
AINSCOW-LAMONTAGNE ERIC	2021-02-02	406479	74.77 \$
AKIFER	2021-02-02	406480	5 401.53 \$
APPLIED QUEBEC	2021-02-02	406481	138.98 \$
A.Q.L.M.	2021-02-02	406482	463.86 \$
AUTOMATISATION JRT INC.	2021-02-02	406483	402.41 \$
BAILLARGEON, MAXIM	2021-02-02	406484	11.55 \$
BATTERIES DU QC INC.	2021-02-02	406485	615.00 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2021-02-02	406486	7 265.32 \$
BEDARD SERRURIER	2021-02-02	406487	293.43 \$
BON-AIR SD REFRIGERATION	2021-02-02	406488	1 837.37 \$
BRANDT TRACTOR LTD.	2021-02-02	406489	299.33 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2021-02-02	406490	1 054.63 \$
CALIBRE AIR/EAU	2021-02-02	406491	1 799.36 \$
CAMIONS GLOBOCAM QUÉBEC & LÉVIS INC.	2021-02-02	406492	26.47 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2021-02-02	406493	1 060.71 \$
CAN EXPLORE	2021-02-02	406494	1 473.11 \$
CANON CANADA INC	2021-02-02	406495	227.65 \$
CARBU-DIAM QUEBEC INC.	2021-02-02	406496	36.79 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2021-02-02	406497	162.97 \$
CENTRE TECHNIQUE GILCO	2021-02-02	406498	1 444.59 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2021-02-02	406499	12 684.42 \$
CHEM ACTION	2021-02-02	406500	1 686.68 \$
CIMA	2021-02-02	406501	24 029.78 \$
CONSTRUCTION POLARIS CMM INC.	2021-02-02	406502	172 323.58 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	2021-02-02	406503	21 442.85 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2021-02-02	406504	297.81 \$
DRUMCO ENERGIE	2021-02-02	406505	12 969.76 \$
EMS STRUCTURE INC.	2021-02-02	406506	4 798.31 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2021-02-02	406507	3 790.68 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2021-02-02	406508	804.83 \$
ENTREPRISES G.N.P. INC.	2021-02-02	406510	141 733.07 \$
ETUDE NOTARIALE POULIOT LAVOIE INC.	2021-02-02	406511	3 435.95 \$
EUROFINS ENVIRONEX	2021-02-02	406512	708.25 \$
GAGNON,SENECHAL,COULOMBE,LEGARE	2021-02-02	406513	2 266.89 \$
GARDIUM SECURITE	2021-02-02	406514	281.28 \$
DICOM EXPRESS	2021-02-02	406515	8.11 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2021-02-02	406516	122.69 \$
GROUPE ULTIMA INC.	2021-02-02	406517	132 731.00 \$
GROUPE SSB INC.	2021-02-02	406518	827.68 \$
GROUPE CONSEIL CHG INC.	2021-02-02	406519	15 349.16 \$
GSI ENVIRONNEMENT	2021-02-02	406520	4 385.33 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-02-02	406521	827.82 \$
IMPRESSION COULEUR	2021-02-02	406522	565.47 \$
INFO EXCAVATION	2021-02-02	406523	287.44 \$
JAVEL BOIS-FRANCS INC.	2021-02-02	406524	336.88 \$
JOURNAL.CA INC.	2021-02-02	406525	1 167.00 \$
LAM-É ST-PIERRE	2021-02-02	406526	84.02 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2021-02-02	406527	578.08 \$
LIBRAIRIE MORENCY	2021-02-02	406528	211.62 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	2021-02-02	406529	159.40 \$
LUMCA INC.	2021-02-02	406530	29 445.10 \$
MESSER CANADA INC.	2021-02-02	406531	149.90 \$
METAUX PRESSES QC INC. (LES)	2021-02-02	406532	941.88 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2021-02-02	406533	5 043.01 \$
MUN. CANTONS-UNIS STONEHAM	2021-02-02	406534	3 385.24 \$
MUN. STE-BRIGITTE-DE-LAVAL	2021-02-02	406535	550.18 \$
NSW CONTROLE	2021-02-02	406536	1 000.28 \$
P.E. PAGEAU INC.	2021-02-02	406537	12 864.97 \$
PG SOLUTIONS INC.	2021-02-02	406538	53 589.86 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2021-02-02	406539	278.56 \$
QUADRA CHIMIE LTÉE	2021-02-02	406540	1 832.32 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2021-02-02	406541	14 130.90 \$
RESTAURANT LE BATIFOL INC.	2021-02-02	406542	2 739.99 \$
R.M. LEDUC & CIE	2021-02-02	406543	212.74 \$
SANI CHARLEVOIX INC.	2021-02-02	406544	11 426.29 \$
SANI ORLEANS	2021-02-02	406545	2 194.59 \$
SDD SERVICE DANNY DUBÉ INC.	2021-02-02	406546	48.29 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	2021-02-02	406547	4 728.75 \$
SEL WARWICK	2021-02-02	406548	7 075.37 \$
SERVICES MATREC INC.	2021-02-02	406549	44 769.95 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2021-02-02	406550	1 374.67 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2021-02-02	406551	216.11 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	2021-02-02	406552	114.98 \$
S-PACE SIGNALÉTIQUE INC.	2021-02-02	406553	174.82 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2021-02-02	406554	103.37 \$
SP MEDICAL	2021-02-02	406555	1 092.82 \$
STEIN MONAST	2021-02-02	406556	2 097.85 \$
STGM ARCHITECTES ASS.	2021-02-02	406557	5 156.63 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2021-02-02	406558	502.44 \$
THOMASSIN JOHAN	2021-02-02	406559	11.44 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	2021-02-02	406560	253 292.75 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
UAP INC. (NAPA)	2021-02-02	406561	8.19 \$
ENERGIE VALERO INC.	2021-02-02	406562	3 012.15 \$
VOLTEC	2021-02-02	406563	1 224.26 \$
AGRITEX	2021-02-02	406564	1 831.49 \$
AKIFER	2021-02-02	406565	2 632.35 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2021-02-02	406566	26.15 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2021-02-02	406567	197.19 \$
CANON CANADA INC	2021-02-02	406568	62.14 \$
CARBU-DIAM QUEBEC INC.	2021-02-02	406569	41.39 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2021-02-02	406570	24.56 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2021-02-02	406571	1 056 413.80 \$
GROUPE DDM	2021-02-02	406572	4 713.98 \$
ROBITAILLE EQUIPEMENT INC.	2021-02-02	406573	435.99 \$
SEL WARWICK	2021-02-02	406574	3 487.47 \$
UAP INC. (NAPA)	2021-02-02	406575	36.53 \$
UNIVAR CANADA LTEE	2021-02-02	406576	5 480.45 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4639	238.54 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4640	736.98 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4641	744.04 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4642	3 071.95 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4643	343.96 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4644	731.31 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4645	869.71 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4646	4 429.20 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4647	125.54 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4648	135.31 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4649	27.88 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4650	197.25 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4651	412.05 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4652	1 088.06 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-06	4653	34.59 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2021-01-08	4657	8.36 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2021-01-08	4658	111.30 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2021-01-08	4659	560.43 \$
C.C.A.P.	2021-01-15	4684	121.76 \$
C.C.A.P.	2021-01-15	4685	276.95 \$
C.C.A.P.	2021-01-15	4686	121.76 \$
C.C.A.P.	2021-01-15	4687	1 003.32 \$
C.C.A.P.	2021-01-15	4688	64.51 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4689	3 487.39 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4690	20.93 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4691	1 422.04 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4692	2 597.20 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4693	363.06 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4694	400.59 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4695	633.92 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4696	29.29 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4697	3 345.81 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4698	1 355.09 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4699	733.25 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4700	209.80 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4701	546.88 \$

Initiales du maire

5732

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4702	3 043.01 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4703	3 152.47 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4704	521.27 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-01-15	4705	27.88 \$
PITNEY BOWES	2021-01-15	4706	5 288.85 \$
VILLE DE QUEBEC	2021-01-15	4707	904.40 \$
C.C.A.P.	2021-01-20	4708	148.90 \$
C.C.A.P.	2021-01-20	4709	898.86 \$
VILLE DE QUEBEC	2021-01-20	4710	2 624.04 \$
VISA-MAXIM BAILLARGEON	2021-01-20	4711	316.11 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2021-01-21	4712	1 434.34 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2021-01-21	4713	3 163.52 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2021-01-21	4714	45 787.50 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2021-01-21	4715	17 639.17 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2021-01-21	4716	10 609.26 \$
		GRAND TOTAL:	2 570 491.55 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Janvier 2021

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES JANVIER 2021 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-105327	06-01-21	DECA05	205.38	House Hélène		Renouv. domaine sentiersdumoulin.com pour 9 ans	02 70160 335
ADM-105328	16-12-20	GROU20	51.00	Turmel Patrick		Avenant pour remplacement pelle mécanique 16 au 31 déc.2020	02 19000 420
ADM-105329	01-01-21	GROU20	133618.00	Turmel Patrick		Assurances générales 2021	02 19000 420
ADM-105330	01-01-21	PGGO05	53589.85	Turmel Patrick		Logiciels de la suite PG, contrat d'entretien et support pour 2021	02 19300 414
ADM-105331	01-01-21	COMA10	609.37	Turmel Patrick		Cotisation annuelle COMAQ Patrick Turmel	02 13000 494
ADM-105332	01-01-21	ITCL70	2971.18	Turmel Patrick		Bitdefender Cloud security 2021-01-01 au 2021-12-31 (73 licences)	02 19300 414
ADM-105333	01-01-21	ITCL70	4573.71	Turmel Patrick		Exchange Online Plan 2021-01-01 au 2021-12-31 (65 utilisateurs)	02 19300 414
ADM-105334	01-01-21	ITCL70	137.63	Turmel Patrick		Microsoft 365 Apps (5 à 6 utilisateurs du 2020-12-13 au 2021-11-08)	02 19300 414
ADM-105335	01-12-20	ITCL70	21.63	Turmel Patrick		Microsoft 365 Apps (4 à 5 utilisateurs du 2020-11-10 au 2020-12-31)	02 19300 414
ADM-105336	01-01-21	ITCL70	88.15	Turmel Patrick		Microsoft 365 Apps 2020-11-09 au 2021-11-08, ajustement	02 19300 414
ADM-105337	10-01-21	COMA10	454.15	Turmel Patrick		Formation comptabilité et finances municipales 101 - écritures (Patrick Turmel)	02 13000 454
ADM-105338	11-01-21	DECA05	505.89	Turmel Patrick		Licence Nitro additionnelle pour tablettes et Isabelle Provencher	02 19300 335
ADM-105339	11-01-21	DECA05	537.88	Turmel Patrick		Renouv. domaine lac-beauport.quebec et lac-beauport.ca pour 9 ans	02 19300 335
ADM-105340	11-01-21	LANG80	1092.26	Turmel Patrick		Avis juridique dans le dossier Entreprises G.N.P., facture finale	02 32000 419
ADM-105341	13-01-21	PITN67	5288.85	Turmel Patrick		RECHARGE TIMBRES TAXES 2021	02 19000 321
ADM-105342	13-01-21	CCAP05	3122.81	Turmel Patrick		CALBE-INTERNET-TÉLÉPHONE	02 70144 331
ADM-105343	13-01-21	CCAP05	2006.63	Turmel Patrick		INTERNET MAIRIE	02 19000 335
ADM-105344	13-01-21	CCAP05	64.51	Turmel Patrick		TÉLÉPHONE COVID	02 23000 495
ADM-105345	13-01-21	FOND40	1042.00	Turmel Patrick		ABONNEMENT INFOLOT 2021	02 13000 494
ADM-105346	14-01-21	DECA05	28283.85	Turmel Patrick	008-2020	SUPPORT INFORMATIQUE 2021	02 19300 414
ADM-105347	14-01-21	SOCI30	16496.04	Turmel Patrick		CONTROLE DES ANIMAUX 2021	02 29001 499
ADM-105348	31-12-20	CCAP05	148.90	Turmel Patrick		Adresse IP de la Municipalité facturée par erreur au CCKLB	02 70144 331
ADM-105349	18-01-21	SPEC05	463.50	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-105350	19-01-21	PGGO05	275.94	Turmel Patrick		Finalisation des postes de travail suite aux changements de serveurs	02 19300 414
ADM-105351	19-01-21	ITCL70	441.50	Turmel Patrick		2 licences additionnelles Microsoft 365 (Sharon et Vincent)	02 19300 335
ADM-105352	20-01-21	HABI30	2509.00	Turmel Patrick		PSL 10%-NOV.DEC.20 & JANV.21	02 52000 970
ADM-105353	21-01-21	SOLU40	1379.70	Turmel Patrick		COPIE NOIR & COULEUR 2021	02 19000 670
ADM-105354	21-01-21	COPI05	114.98	Turmel Patrick		PLIAGES TAXES 2021 & RELEVÉS	02 19000 670
ADM-105355	21-01-21	PETR10	3165.90	Turmel Patrick		ESSENCE 2021	02 32300 631
ADM-105356	01-01-21	PETR10	3165.52	Turmel Patrick		ESSENCE 2021	02 32300 631
ADM-105368	01-01-21	BELL20	1434.34	Turmel Patrick		CELLULAIRE 2021	02 19300 339

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-105380	22-01-21	SPEC05	213.43	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-105381	25-01-21	PGGO05	603.62	Trudel Lise		FORMULAIRES TAXES 2021	02 19000 670
ADM-105382	25-01-21	DECA05	252.95	Turmel Patrick		Licence Nitro pour poste de travail de Éric Richard	02 19300 335
ADM-105383	22-01-21	ORDR10	1115.50	Turmel Patrick		Cotisation professionnelle CPA 2021-2022 pour Patrick Turmel	02 13000 494
ADM-105384	25-01-21	CANO05	1414.19	Turmel Patrick		CONTRAT PHOTOCOPIEUR 2021-MAIRIE-CASERNE-LOISIRS	02 19000 670
REC-707530	08-01-21	ASSQ05	463.86	Roy Sylvie		Cotisation annuelle AQLM	02 70107 499
REC-707531	08-01-21	ITCL70	1314.85	Roy Sylvie		Informatique SDM - Plan annuel standard 1 an	02 70160 335
REC-707532	08-01-21	GROU40	827.68	Roy Sylvie		Frais annuel surveillance SDM	02 70160 522
REC-707533	08-01-21	ENTR27	61448.71	Roy Sylvie	301-2020	Déneigement des stationnements 2021	02 70150 443
REC-707534	08-01-21	CONS40	24708.13	Roy Sylvie	388-2019	Déneigement SDM 2021	02 70160 443
REC-707535	11-01-21	CORP70	24.95	Roy Sylvie		Paiement pour un bris d'un prêt entre bibliothèque	02 70233 642
REC-707536	13-01-21	PROD40	561.08	Roy Sylvie		Produits ménagers	02 70123 635
REC-707537	13-01-21	SDDS70	48.29	Roy Sylvie		Location tapis mairie - Janvier 2021	02 13000 522
REC-707538	15-01-21	CANA05	159.76	Roy Sylvie		Laser et courroies de déménagement	02 13000 640
REC-707539	15-01-21	CONS40	6093.68	Roy Sylvie	019-2021	Traçage ski de fond sur le lac	02 70150 522
REC-707540	15-01-21	BEDA35	2985.90	Roy Sylvie		Remplacement panneau contrôle principal - alarme mairie	02 13000 522
REC-707541	19-01-21	BEDA35	596.38	Roy Sylvie		Infra rouge système d'alarme mairie x 5	02 13000 522
REC-707542	19-01-21	IDEE70	5605.03	Roy Sylvie	018-2021	Parcours Boules de neige parc du Brûlé	02 70209 447
REC-707543	20-01-21	CENT08	34.49	Roy Sylvie		Mèche à béton travaux mairie	02 13000 640
REC-707544	21-01-21	BEDA35	344.93	Roy Sylvie		Trouble système d'alarme club nautique	02 70144 522
REC-707545	22-01-21	COTE05	206.27	Roy Sylvie		Liaison téléphone au central comm. année 2021 - C.N.	02 70144 331
REC-707546	22-01-21	COTE05	206.27	Roy Sylvie		Liaison téléphone au central comm. année 2021 - C.C.	02 70122 339
REC-707547	22-01-21	COTE05	316.64	Roy Sylvie		Liaison central surveillance année 2021 - chalet des loisirs	02 70124 339
REC-707548	22-01-21	COTE05	206.27	Roy Sylvie		Liaison téléphone central comm. année 2021 - garage Éperon	02 32000 331
REC-707549	22-01-21	COTE05	206.27	Roy Sylvie		Liaison téléphone central comm. année 2021 - Mairie	02 19300 331
REC-707550	22-01-21	COTE05	206.27	Roy Sylvie		Liaison téléphone central comm. année 2021 - Caserne	02 22000 331
REC-707551	25-01-21	CANA05	919.80	Roy Sylvie		Remplacement chauffe-eau et quincaillerie - mairie	02 13000 640
SEC-202753	07-01-21	CUMM05	287.44	Vallé Samuel		Inspection annuelle SAAQ # 252	02 22307 525
SEC-202754	07-01-21	MUNI10	632.57	Richard Éric		Entraide 47, Fenière, le 15 déc. 2020	02 22000 442
SEC-202755	11-01-21	LANG80	1149.75	Richard Éric		Préparation petites créances	02 22000 421
SEC-202756	31-12-20	MUNI10	550.18	Richard Éric		Entraide 47, Fenière, le 15 déc. 2020	02 22000 442
SEC-202757	31-12-20	MUNI05	3385.24	Richard Éric		Entraide 7, Quatre-Vent, le 29 nov.2020	02 22000 442
SEC-202758	18-01-21	CTMQ05	2058.05	Richard Éric		inspection tour communication Mont St-Castin	02 22302 526
SEC-202759	25-01-21	120005	1394.64	Richard Éric		3 paires de gants de pompiers	02 22400 650
URB-600439	07-01-21	GROU02	574.88	Gendron Yves		ANALYSE DEMANDE DE PERMIS COUPE COMMERCIALE	02 61000 419
VOI-316385	22-01-21	ULTR05	1131.42	Carréno Gustavo	343-2018	DIESEL CLAIR UFTS ZONE QC3/ CONN#32911 / QTÉ 1103.2 / FACT#411277634	02 32300 631

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-316430	06-01-21	ENTR45	4599.00	Giroux Nancy	190-2018	SABLE ABRASIF	02 33100 622
VOI-316431	07-01-21	LAME37	287.44	Giroux Nancy		GANTS DE TRAVAIL & BOUCHONS D'OREILLES	02 32200 640
VOI-316432	07-01-21	LATU10	1494.68	Giroux Nancy		MUSTANG (COMBINAISONS) QTÉ 2	02 32200 650
VOI-316433	07-01-21	CARR30	287.44	Baillargeon Maxim		0-3/4 - CONSTRUCTION PLATEFORME POUR CONTENEUR CH. SAVANE	02 32401 521
VOI-316434	07-01-21	BATT03	471.40	Baillargeon Maxim		CHARGEUR A BATTERIE	02 32001 526
VOI-316435	08-01-21	BRAN35	344.93	Giroux Nancy		2 - 5 GALLONS & 2 ANTI-FRICTION	02 32301 525
VOI-316436	21-01-21	SANI15	919.80	Giroux Nancy		VIDANGE FOSSE SEPTIQUE - SDM	02 70160 522
VOI-316437	07-01-21	ENTR45	276430.94	Marier Josée	191-2018	DENEIGEMENT HIVER 20-21 - SECTEUR OUEST / CHEMIN & TROTTOIR	02 33000 443
VOI-316438	07-01-21	ENTR45	535853.49	Marier Josée	192-2018	DENEIGEMENT HIVER 20-21 - SECTEUR EST / CHEMIN & TROTTOIR	02 33000 443
VOI-316439	07-01-21	ENT70	15025.58	Carréno Gustavo	266-2020	DENEIGEMENT HIVER 20-21 - SECTEUR NORD	02 33001 443
VOI-316440	07-01-21	VOLT50	15254.65	Carréno Gustavo	322-2020	ENTRETIEN DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLICS 2021	02 34000 521
VOI-316441	31-12-20	VILL10	904.40	Carréno Gustavo	270-2018	DISPOSITION DES BOUES-NOVEMBRE 2020	02 47400 453
VOI-316442	08-01-21	SUPE35	3242.30	Giroux Nancy		SYSTEME DE NEUTRALISATION DES ODEURS - LOCATION 3 MOIS	02 41410 642
VOI-316443	11-01-21	BURE15	5691.26	Giroux Nancy		ANALYSE D'EAU POTABLE - AQUEDUC 2021	02 41200 453
VOI-316444	11-01-21	BURE15	3794.18	Giroux Nancy		ECHO-ANALYSE LABO - EAU USEE 2021	02 41410 453
VOI-316445	11-01-21	BURE15	5173.88	Giroux Nancy		ANALYSE D'EAU - SDM - AQUEDUC & EAU USEE 2021	02 70160 453
VOI-316446	11-01-21	VISAMAX	605.01	Baillargeon Maxim		ACHAT	02 23000 640
VOI-316447	11-01-21	CUMM05	800.49	Giroux Nancy		CONTRAT ENTRETIEN GENERATRICE 2021 - HOTEL DE VILLE	02 32000 522
VOI-316448	11-01-21	CUMM05	934.34	Giroux Nancy		CONTRAT ENTRETIEN GENERATRICE 2021 - CASERNE	02 22000 522
VOI-316449	19-01-21	DECA05	229.95	Giroux Nancy	226-2020	ROUTER - STATION METEO	23 03421 725
VOI-316450	08-01-21	SERV30	229.95	Papadeas Dimitri		ENCOMBRANT CH DES MEANDRES - INONDATION DEC 2020	02 32401 521
VOI-316451	08-01-21	SPAC05	459.90	Giroux Nancy		PANCARTE - STATION METEO	02 35501 649
VOI-316452	08-01-21	ENTR23	919.80	Baillargeon Maxim		0-3/4 - RÉSERVE & REPARATION DELUGE	02 32401 521
VOI-316453	11-01-21	SOLU15	689.85	Giroux Nancy		CLAQUES POUR BOTTES D'HIVER AVEC CRAMPONS (4X)	02 32200 650
VOI-316454	11-01-21	CUMM05	1618.43	Giroux Nancy		CONTRAT ENTRETIEN GENERATRICE 2021 - EGOUT	02 41500 521
VOI-316455	11-01-21	CUMM05	4777.70	Giroux Nancy		CONTRAT ENTRETIEN GENERATRICE 2021 - AQUEDUC	02 41300 521
VOI-316456	12-01-21	ULTR05	737.80	Carréno Gustavo	343-2018	DIESEL CLAIR UFTS ZONE QC3 / CONN#966782 /QTE 742.7 / FACTURE#4112767440	02 32300 631
VOI-316457	31-12-20	BELL16	65678.37	Carréno Gustavo	324-2020	FACTURE 94527283 - DEPLACE 3 POTEAU CH DU BRULE&5 POTEAUX - TDL	23 04018 721
VOI-316458	31-12-20	HYDR15	827.82	Carréno Gustavo	133-2020	ÉCLAIRAGE PUBLIC & 1A CH LAC TOURBILLON	23 04418 721
VOI-316459	19-01-21	GROU39	5748.75	Carréno Gustavo	232-2020	TRAVAUX DE DÉBOISEMENT - TERRAIN DE L'ECOCENTRE	02 32401 521
VOI-316460	19-01-21	DECA05	1494.68	Beaulieu François-O.	226-2020	CAMERA ADDITIONNELLE - SECTEUR BARRAGE LAC TOURBILLON	23 03421 725

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-316461	19-01-21	ALIM05	26.15	Gagné François		EAU JAVEL - RESEAU AQUEDUC	02 41300 521
VOI-316462	31-12-20	AKIF05	2632.36	Giroux Nancy		SUIVI DU COMPORTEMENT NAPPE 2019-2010-FACTURE FINALE	02 41300 521
VOI-316463	20-01-21	VISAMAX	55.60	Baillargeon Maxim		LATULIPPE - MITAINE PATRICK BOVIN - ACHAT INTERNET	02 32200 650
VOI-316464	21-01-21	VILL10	93129.75	Carréno Gustavo	015-2021	DISPOSITION DES MATIERES RECYCLABLES POUR 2021	02 45211 446
VOI-316466	26-01-21	DIAB05	215.00	Papadeas Dimitri		ACCROCHE-PORTE - RAPPEL COURTOISIE - MATIERE RÉSIDUELLE / QTÉ 1000	02 45100 340
VOI-316473	20-01-21	HARV40	80.48	Baillargeon Maxim		CHAINE POUR SOUFFLEUR - TRACTEUR 1026R	02 70131 525
VOI-316474	19-01-21	DECA05	114.98	Baillargeon Maxim	266-2020	FILS POUR LES CAMERAS	23 03421 725
VOI-316475	19-01-21	UAPI50	57.49	O'Brien Shawn		ANTIGEL - GENERATRICES DES STATIONS DE POMPAGE	02 41300 521
VOI-316476	20-01-21	ENTR45	9427.95	Papadeas Dimitri	190-2018	ABRASIF	02 33100 622
VOI-316477	20-01-21	SELW30	3488.34	Papadeas Dimitri	131-2020	SEL +/- 36T	02 33100 635
VOI-316478	20-01-21	AGRI05	390.92	Baillargeon Maxim		MOTEUR HYDRAULIQUE DE CHUTE - SOUFFELUR TRACTEUR 3046R	02 32306 525
VOI-316479	20-01-21	CENT08	57.49	Baillargeon Maxim		CORDE POUR DEMARREURE - GENERAL MEC.	02 32200 640
VOI-316480	22-01-21	COMP50	2299.50	Giroux Nancy		COMPTEUR D'EAU ECOLE MONTAGNAC (LAC)	02 41300 521
VOI-316481	20-01-21	LUBR67	287.44	Baillargeon Maxim		REPARATION CONDUIT - PEPINE	02 32301 525
VOI-316482	20-01-21	SEBA60	3449.25	Baillargeon Maxim	226-2020	MATERIEL ELECTRIQUE POUR CAMERA	23 03421 725
VOI-316483	20-01-21	ROBI05	574.88	Giroux Nancy		COUTEAU POUR PEPINE	02 32301 525
VOI-316484	20-01-21	CARB50	114.98	Giroux Nancy		AIGUISAGE DE LAME	02 70130 526
VOI-316485	20-01-21	PURI50	172.46	Giroux Nancy		SOLUTION ENTREPOSAGE	02 41300 521
VOI-316486	20-01-21	FISH05	459.90	Giroux Nancy		CANNE À BOUE PLUVIOMÈTRE	02 41410 642
VOI-316487	21-01-21	CANA05	17.25	Baillargeon Maxim		DISQUE À COUPER	02 32200 640